



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

CONCOURS D'AGILITÉ HOMOLOGUÉ PAR L'AAC

14-15 novembre 2026



Complexe Équestre Bécancour
3625, rue des Albatros
Bécancour (Québec) G9H 3Y2

JUGES : Pierre Lambert (PL), Joanie Leclair (JL) et Anic Vermette (AV)

Standard novice (2), Standard intermédiaire (3), Standard expert (3)
Enjeu novice (2), Enjeu intermédiaire (2), Enjeu expert (5)
Snooker novice (2), Snooker intermédiaire (2), Snooker expert (3)
Sauteur novice (2), Sauteur intermédiaire (2), Sauteur expert (3), Steeplechase (4), Relais (1),
Biathlon Agility (1), Biathlon JWW (1)

« OUVERT AUX JEUNES MANIEURS »

INSCRIPTIONS PAR COURRIEL à
concourscatr@gmail.com

Les instructions pour le paiement suivront dans le courriel de confirmation

Ouverture des inscriptions : 1^{er} octobre 2026, 19 h 00

Fermeture des inscriptions : 30 octobre 2026

ou lorsque le nombre maximum de parcours sera atteint

« Inscriptions limitées »

Aucune annulation, changement ou remboursement après la fermeture des inscriptions

Femelles en chaleur acceptées

Terrains intérieurs chauffés, sable qualité élite préparé mécaniquement

Aucune période de familiarisation

2 sauts de pratique

HORAIRE

Samedi :

Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15

1^{er} chien sur la ligne de départ : 8 h 00

Fin des parcours prévue : 19 h 30

Dimanche :

Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15

1^{er} chien sur la ligne de départ : 8 h 00

Fin des parcours prévue : 16 h 30

FRAIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription pour chaque épreuve sont de 20,00 \$ pour les courses régulières (18,00 \$ pour les membres du CATR), de 15,00 \$ pour les courses FEO, de 14,00 \$ pour le relais et de 13,00 \$ pour les jeunes manieurs.
- Paiement par virement bancaire
- Une confirmation d'inscription sera envoyée par courriel à chacun des participants aussitôt que possible.
- Aucun remboursement, changement ou annulation ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité où le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge, un vétérinaire ou en cas de température inclemente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture des inscriptions obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'un chien blessé sera remboursé, à condition qu'il avise la secrétaire du concours au moins 24 heures avant le début du concours et qu'il lui fasse parvenir une preuve d'un vétérinaire. Si un chien se blesse pendant le concours, nous remettons un crédit pour les courses non utilisées. Ce crédit pourra être utilisé lors d'un de nos prochains concours dans un délai d'un an. Ce crédit ne peut pas être utilisé par une autre personne.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10 %.

FEMELLES EN CHALEUR

- Les femelles en chaleur seront autorisées à compétitionner à ce concours.
- Les participants devront aviser la secrétaire de concours qu'ils vont courir une femelle en chaleur au concours dès qu'ils le constateront.
- Les participants devront réduire au minimum les déplacements de leur chienne. Elles devront porter une culotte de protection (couche) à la ligne de départ. La culotte de protection sera requise en tout temps.
- Les chiennes en chaleur seront identifiées sur l'ordre de passage à l'entrée du ring par les lettres BIS et elles prendront le départ à la fin de la classe.
- Il y aura une aire désignée pour que les femelles en chaleur puissent se soulager. Celles-ci ne devront en aucun cas faire leurs besoins qu'à l'endroit désigné.

AVIS AUX CONCURRENTS

- Nous vous remercions de votre participation. Nous espérons que vous apprécierez autant que nous la possibilité d'avoir accès à un emplacement intérieur pour pratiquer l'agilité. Autant pour l'utilisation du terrain et les terrains avoisinants, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser sur place aucun déchet et de ramasser tous les besoins de vos chiens.
- **Les parcours ont lieu à l'intérieur sur une surface de sable de qualité élite préparée mécaniquement - Veuillez apporter un tapis pour y installer votre chaise et votre cage;**
- **Aucun chien ne sera admis dans les estrades.**
- Le complexe équestre sera chauffé.
- Cette compétition sera tenue selon les règlements de l'Association d'agilité du Canada (AAC);
- En envoyant leur inscription, les compétiteurs conviennent qu'ils sont familiers avec les règlements de l'AAC;

- Le comité organisateur du Club d'Agilité de Trois-Rivières se réserve le droit de refuser une inscription;
- Les obstacles d'agilité sont conformes et choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Les obstacles avec zone de contact sont recouverts de granules et les pneus sont à point de rupture;
- Des chronomètres électroniques seront utilisés;
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La section de déni de responsabilité jointe au formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC;
- Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois et plus, de races pures ou croisées;
- Toutes les cartes d'identité de l'AAC en règle doivent être présentées avec les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.
- **Tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps**, sauf dans l'enceinte de compétition lorsqu'ils exécutent leurs parcours ou dans l'aire désignée pour les exercices de réchauffement. **Ce règlement sera rigoureusement appliqué;**
- **Ne seront pas admis** : les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens;
- Aucun jouet, laisse, nourriture ou autre aide ou dispositif ne sera permis sur le parcours;
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leur(s) chien(s) et leur(s) enfant(s). Un compétiteur dont le chien ou l'enfant constitue une nuisance et dont le comportement est dangereux ou inacceptable peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les questions de discipline seront référées au Comité de discipline de l'AAC qui les examinera;
- Les chiens qui ont reçu un brevet juste avant le concours ou qui recevront un brevet au cours de la compétition seront admis à passer au niveau supérieur, pourvu que la secrétaire du concours soit avisée de l'obtention du brevet dans un délai raisonnable.
- Les enfants sont les bienvenus à l'événement et leur sécurité est primordiale. Chaque chien a sa propre zone de confort, qui est difficile à évaluer, et ce, surtout dans un contexte de concours d'agilité. Dans le but d'éviter tout incident qui pourrait entraîner des conséquences pour l'enfant, mais aussi pour le chien, tous les enfants doivent être encadrés pour ne pas nuire au bon déroulement de l'événement, c'est-à-dire supervisés par un adulte en tout temps. Par égard pour les conducteurs faisant la reconnaissance de leur parcours, les concurrents ainsi que leur accompagnateur doivent se conformer à l'article 2.9.3 du Règlement de l'AAC : « Les compétiteurs qui ne sont pas inscrits à une épreuve et les spectateurs doivent s'abstenir de faire la reconnaissance, car il est alors plus difficile pour les conducteurs de planifier leur passage (sauf les interprètes et/ou les entraîneurs/tuteurs de jeunes conducteurs)

INDICATIONS ROUTIÈRES

Complexe Équestre Bécancour

3625, rue des Albatros, Bécancour (Québec) G9H 3Y2

<https://complexeequestre.com/>

Cliquez sur le lien pour obtenir les indications routières :

<https://www.google.com/maps/place/Complexe+%C3%89questre+B%C3%A9cancour/@46.3969055,-72.2836281,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4cc795421e8e7c91:0xefd7e9524d7bb0c!8m2!3d46.3969055!4d-72.2814394>

ROSETTES ET RUBANS

- Rosette de pointage qualificatif pour les chiens obtenant un pointage qualificatif.
- Ruban aux positions de 1 à 4 pour toutes les classes.
- Une rosette sera décernée à tous ceux qui obtiendront un brevet.
- Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront une rosette de qualification. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs.
- Les résultats seront disponibles le plus rapidement possible après chaque parcours.
- **Pour les titres**, vous devez remplir une feuille qui sera sur la table au registrariat. Ils seront remis dès qu'ils seront prêts.

VÉTÉRINAIRES

Clinique Vétérinaire De Houssard : 310, boul. Thibeau, Trois-Rivières (Québec) G8T 6Y4 – Tél. : (819) 374-0717

Hôpital Vétérinaire Trifluvien : 420, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7 – Tél. : (819) 909-7220

HÉBERGEMENT

Motel Bécancour :

3735, boul. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3W7

Tél. : 819.298.3144

Courriel : motelbecancour@outlook.com

Les animaux de compagnie sont admis.

<https://www.motelbecancour.com/>

Days Inn

3155, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4

Tél. : 819.377.4444

Courriel: info@daysinntroisrivers.ca

Les animaux de compagnie sont admis



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

COMPÉTITION RÉGULIÈRE AAC – 14-15 novembre 2026

Vous devez compléter obligatoirement un formulaire pour chaque chien

Prénom/Nom du manieur :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone : ()	Courriel :	
Nom Jeune manieur :		No AAC Jeune manieur :
Nom du chien :	No AAC:	Hauteur au garrot :
Race :		Date naissance du chien (AAAA-MM-JJ) :

Catégorie :	Régulier ☐	Spécial ☐	Vétéran ☐	Vétéran DD ☐	Jeune manieur ☐	Option Accessibilité ☐
Hauteur des sauts :	4 ☐	8 ☐	12 ☐	16 ☐	20 ☐	24 ☐

Samedi 14 novembre 2026 - Ring 1				
FEO	Rég.	Parcours		Juge
☐	☐	Inter	Snooker 1	AV
☐	☐	Novice	Snooker 1	AV
☐	☐	Inter	Enjeu 1	AV
☐	☐	Novice	Enjeu 1	AV
☐	☐	Inter	Standard 1	PL
☐	☐	Novice	Standard 1	PL
☐	☐	Inter	Standard 2	PL
☐	☐	Steeplechase 1		PL
☐	☐	Steeplechase 2		PL
☐	☐	Inter	Sauteur 1	PL
☐	☐	Novice	Sauteur 1	PL

Samedi 14 novembre 2026 - Ring 2				
FEO	Rég.	Parcours		Juge
☐	☐	Expert	Sauteur 1	JL
☐	☐	Tous	Biathlon JWW 1	JL
☐	☐	Tous	Biathlon Agility 1	JL
☐	☐	Expert	Standard 1	JL
☐	☐	Expert	Enjeu 1	JL
☐	☐	Expert	Enjeu 2	JL
☐	☐	Expert	Enjeu 3	AV
☐	☐	Expert	Snooker 1	AV
☐	☐	Expert	Snooker 2	AV

Dimanche 15 novembre 2026 - Ring 1				
FEO	Rég.	Parcours		Juge
☐	☐	Novice	Sauteur 2	AV
☐	☐	Inter	Sauteur 2	AV
☐	☐	Steeplechase 3		AV
☐	☐	Steeplechase 4		AV
☐	☐	Novice	Standard 2	AV
☐	☐	Inter	Standard 3	AV
☐	☐	Novice	Enjeu 2	JL
☐	☐	Inter	Enjeu 2	JL
☐	☐	Novice	Snooker 2	JL
☐	☐	Inter	Snooker 2	JL

Dimanche 15 novembre 2026 - Ring 2				
FEO	Rég.	Parcours		Juge
☐	☐	Expert	Snooker 3	JL
☐	☐	Tous	Relais 1	JL
☐	☐	Expert	Enjeu 4	JL
☐	☐	Expert	Enjeu 5	PL
☐	☐	Expert	Standard 2	PL
☐	☐	Expert	Standard 3	PL
☐	☐	Expert	Sauteur 2	PL
☐	☐	Expert	Sauteur 3	PL

Nb de parcours		X 20,00 \$	\$
Nb de parcours membre CATR		X 18,00 \$	\$
Nb de parcours Jeune manieur		X 13,00 \$	\$
Nb de parcours FEO		X 15,00 \$	\$
Nb de parcours Relais		X 14,00 \$	\$
TOTAL :			\$

Relais 1	Chien :
	#AAC :

Mode d'inscription / mode de paiement	
Paiement par virement bancaire (etransfert) : ☐	Les détails pour le paiement seront envoyés dans la confirmation d'inscription.
Paiement par chèque : ☐	
Inscription et informations par courriel : concourscatr@gmail.com	



ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC ») ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Club d'Agilité de Trois-Rivières / 14-15 novembre 2026

Nom du conducteur :		
Nom du chien 1 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 2 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 3 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 4 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le **Club d'Agilité Trois-Rivières, (club organisateur)** et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (**personnes apparentées**), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (**personnel**) et je consens à ne pas tenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
 - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les **règlements**). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droits, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____
Signature d'un parent ou d'un tuteur si le manieur a moins de 18 ans

Date : _____
AAAA/MM/JJ

Important – Case signature électronique : ☐ En cochant cette case, vous convenez que la transmission de ce formulaire par courriel **équivalut à votre signature électronique**.

En signant ce document ou en cochant la case de signature électronique, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions énoncées dans le présent formulaire d'Entente, décharge et renonciation.

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée/case cochée, datée et soumise avec les frais appropriés

BÉNÉVOLAT

Si jamais vous avez un peu de temps pour nous aider en faisant du bénévolat, vous êtes les bienvenus 😊

À chaque jour, tous les bénévoles recevront des coupons (selon le nombre de parcours effectués) pour pouvoir participer aux tirages de petits cadeaux réservés aux bénévoles.

Pour remercier les participants qui nous offriront leur aide/temps comme bénévoles à notre concours du 14-15 novembre, le Club d'Agilité de Trois-Rivières effectuera **un tirage de 3 certificats de préinscription le 14 novembre et de 3 certificats de préinscription le 15 novembre** qui permettront aux gagnants de s'inscrire avant la date d'ouverture officielle à une de nos prochaines compétitions homologuées. Les certificats sont valides pour les saisons 2027/2028.

Un repas, des collations et breuvages seront offerts aux bénévoles.

Veillez faire parvenir ce formulaire à loll_audrey@hotmail.com si vous désirez nous aider 😊

Prénom : _____ Nom : _____

[illegible][illegible]